



**COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON  
DE CÔTE D'OR**

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
DH - DD - DM<sub>x</sub>  
A LONVIC (*Gymnase Abbé DEBLANGEY*)  
SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MARS 2023**

**Le Comité Départemental de Badminton de Côte d'Or a le plaisir de vous inviter à la 30<sup>ème</sup> édition de son championnat départemental ouvert aux :**

- **Seniors**
- **P (P12 - P11 - P10)**
- **D (D9 - D8 - D7)**
- **R (R6 - R5 - R4)**
- **N (N3 - N2 - N1)**

## DATES / HORAIRES

- ↪ Samedi 25 mars 2023, à partir de 08h00
- ↪ Dimanche 26 mars 2023, à partir de 08h00

## LIEU

- ↪ Gymnase Abbé DEBLANGEY (7 courts)  
Impasse Abbé DEBLANGEY à LONGVIC

## CATEGORIES

- ↪ Senior : né entre 1983\* et 2004\* *\*inclus*

## SERIES

- ↪ **P** (P12 - P11 - P10)
- ↪ **D** (D9 - D8 - D7)
- ↪ **R** (R6 - R5 - R4)
- ↪ **N** (N3 - N2 - N1)

L'organisateur s'appuiera sur une mise à jour du classement national le jour de la confection des tableaux pour vérifier les classements de chacun des participants. Il s'aidera également d'une mise à jour, d'au plus 14 jours avant la date de la compétition (10 mars 2023), pour déterminer les têtes de séries dans chaque catégorie et tableau.

## MODE D'ORGANISATION

Les premiers tours de doubles se feront sous forme de poules (3, 4, 5, 6, 7...) avec 1 ou 2 équipes sortantes.

**Championnat géré par le logiciel *BADNET***

## TABLEAUX

- ↪ **DH & DD** le samedi
- ↪ **DMx** le dimanche

## ARBITRAGE

- ↪ Auto arbitrage jusqu'aux finales
- ↪ Finales arbitrées (*si arbitres présents*)

## JUGE - ARBITRE

- ↪ Dominique BERTRAND (ASQ-21) le samedi
- ↪ Jean-Philippe TOLBIAC (TBC-21) le dimanche

## RESTAURATION

- ↪ Une buvette sera assurée pendant toute la durée de la compétition par les membres du club de l'ALC BaD.

## INSCRIPTIONS

**INSCRIPTION :** sur le site BADNET :  
<https://www.badnet.rg>

- ↪ 10,00 € pour 1 tableau
- ↪ 15,00 € pour 2 tableaux

↪ Date de clôture des inscriptions :  
**Lundi 13 mars 2023**

↪ Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou courriel !

↪ Tirage au sort et confection des tableaux :  
**Jeudi 16 mars 2023**

## FORFAIT

↪ Pour tout forfait, l'organisateur demandera tout justificatif officiel (*certificat médical...*) pour effectuer un remboursement.

## VOLANTS

- ↪ Les volants sont à la charge des joueurs.
- ↪ Tous les volants « *plume* » homologués par la FFBaD pourront être utilisés.
- ↪ Volant de référence pour la compétition :  
➤ **SPIN SPEED GOLD**

## RECOMPENSES

- ↪ Tous les champions départementaux ainsi que les finalistes seront récompensés.

## REGLEMENT

- ↪ Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD.
- ↪ Le Juge - Arbitre s'y reportera en cas de contestation.
- ↪ Le règlement particulier de la compétition sera affiché dans la salle.
- ↪ L'horaire du premier match joué sera communiqué par courriel dans la semaine précédant le championnat.
- ↪ Tous les matches de toutes les catégories se joueront en 2 sets gagnants de 21 points (voir règles FFBaD)

## Extraits du règlement intérieur du Championnat de Côte d'Or

(...)  
Les horaires et l'ordre des matches sont donnés **à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge - Arbitre pour le bon déroulement du championnat.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du championnat, quel qu'en soit la raison et / ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge - Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir **une heure avant l'horaire prévisionnel de son match**.

A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas **dans un délai de 5 minutes** pourra être disqualifié par le Juge - Arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Une tenue de badminton correcte est exigée sur les courts (short court et tee-shirt sobre).

Chaque participant inscrit au championnat doit connaître les sanctions encourues par **un joueur ayant déclaré « FORFAIT » après la date du tirage au sort** (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera par courrier dans les délais impartis (5 jours) les pièces justificatives à la responsable de la commission régionale « forfait ».

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, seront supportées par les clubs en cause.  
(...)

**A bientôt dans la bonne humeur et la sportivité !!!**

